

## Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 8 mars 2008 Convocation des membres de l'association

Les membres de l'association des Cyclotouristes Cadurciens sont invités aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire qui aura lieu le 8 mars 2008 à l'hôtel restaurant "La Chartreuse à Cahors" à 9h15

### Ordre du jour:

9h15 : café, croissants

9h30 : Assemblées Générales

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- ✓ Les statuts
  - Présentation des points importants.
  - Votes des adhérents
    - Approuvez-vous le nouveau nom Cahors Cyclotourisme? (oui, non, abstention)
    - Approuvez-vous les nouveaux statuts et le règlement intérieur? (oui, non, abstention).

Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

- ✓ Le projet
  - Présentation des grandes lignes du projet – objectifs – plan d'actions – charte et organisation des sorties avec comme principe " la création de groupes de niveau, le départ à heure fixe et en un lieu unique de rendez-vous."
  - Mise au vote à bulletin secret: (oui, non, ne se prononce pas)
    - Approuvez-vous le projet?
  - Dépouillement (pendant ce temps projection de photos si vidéo-projecteur)
  - Proclamation des résultats
    - Si le projet est censuré, intervention de chaque membre du comité directeur pour dire s'il démissionne ou non.
    - Appel à candidature et élections pour remplacer les démissions éventuelles.
- ✓ Choix du lieu unique de départ (si le projet n'est pas censuré)
  - Pour éviter une grande dispersion des voix et pour avoir plus de chance de choisir un lieu qui recueille une bonne majorité des suffrages il sera procédé à un vote à plusieurs tours.
    - 1<sup>er</sup> vote : Choix entre les parkings de l'Archipel et de St-Georges
    - 2<sup>ème</sup> vote: Choix entre la Mairie et la Barbacane
    - 3<sup>ème</sup> vote ; choix final entre les 2 lieux retenus

Fermeture de l'Assemblée Générale ordinaire

11h45 :Apéritif

Vous trouverez:

page 2, les modifications qui ont été apportées au Projet et aux statuts suite au débat et à la réunion du comité directeur du 16 février 2008

page 4, un plaidoyer pour le lieu unique et l'appel lancé par les membres du comité directeur.

Cette Assemblée Générale aura une importance décisive pour l'avenir de notre club, c'est sans doute une des premières fois où il vous est demandé de vous prononcer pour ou contre un programme qui fixe des objectifs clairs et un plan d'actions.

Ne ratez pas ce rendez-vous, et si vous n'avez pas la possibilité d'y participer, faites nous parvenir la procuration de vote ci-dessous.

-----  
**Procuration de vote (\*) – à renvoyer au secrétariat (Barbacane) pour le jeudi 6 mars 2008**

Nom..... Prénom.....

Absent(e) lors de l'assemblée générale du 8 mars 2008 donne pouvoir à: (nom).....(prénom).....

Signature : .....

## Modifications apportées aux documents

### A – modifications apportées aux statuts: (parties en gras)

#### ARTICLE 6

Nul ne peut profiter des avantages accordés aux membres de l'association, s'il n'a été admis dans les formes prescrites par les présents statuts.

Nul ne peut assister aux réunions du comité directeur ou aux assemblées générales, s'il n'a été admis dans les formes prescrites par les présents statuts **ou autorisé ou invité par le comité directeur.**

#### ARTICLE 9

... L'assemblée générale ordinaire **ne peut valablement se tenir** que si le tiers au moins des membres de l'association est présent ou représenté....

#### ARTICLE 14

Le comité directeur se renouvelle par tiers chaque année. Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et au second tour à la majorité relative.

**La représentation des féminines est garantie au sein du comité directeur en leur attribuant un nombre de sièges proportionnel au nombre de licenciées éligibles**

### B – modifications apportées au règlement intérieur (parties en gras)

#### Article 10

**Les couleurs de l'association sont proposées par le comité directeur et arrêtées par les membres de l'association, réunis en assemblée générale.**

Article 11 (l'ancien article 10 devient article 11)

### C – modifications apportées à la charte

Le club organise plusieurs sorties sur la semaine, les cyclos se répartissent en 4 groupes de niveau, dits 1 (pour les plus rapides) 2, 3 et 4.

### D – modifications apportées à l'organisation des sorties

- Heure de départ : 14h00
  - ✓ Groupe 1 : départ 14 h00
  - ✓ Groupe 2 : 1 à 2mn après
  - ✓ Groupe 3 : 1 à 2mn après le 2
  - ✓ **Groupe 4 : 1 à 2mn après le 3**

Le comité directeur a examiné différentes possibilités de lieux de départ unique.

Après une analyse des avantages et des inconvénients et après avoir examiné les propositions des membres du club qui se sont exprimés par écrit lors du débat, le comité directeur a arrêté **4 sites possibles.**

- ✓ Le parvis de la mairie
- ✓ **La Barbacane,**
- ✓ Le parking Ludo Rollès près de l'Archipel
- ✓ Le parking de St Georges près de l'aire de stationnement des campings-cars.

Lors de l'assemblée générale du 8 mars, les adhérents choisiront dans cette liste, un lieu de départ unique pour nos sorties hebdomadaires.



## Plaidoyer pour un lieu unique de départ.

Pourquoi, proposons-nous un lieu unique de rendez-vous pour les départs?

### 1 - Pour sa simplicité et sa lisibilité.

- ✓ Un lieu unique est **facilement identifiable** aussi bien par les adhérents que par le public.  
Dans le cas contraire, imaginez la difficulté à communiquer vers l'extérieur pour expliquer que notre départ est situé à tel endroit lorsque les parcours partent par ici et à tel autre endroit lorsqu'ils partent par-là. Et les nouveaux, comment sauront-ils où se présenter pour se joindre à nous?
- ✓ Un lieu unique nous simplifie la vie, nous pouvons estimer très facilement le temps de trajet domicile-lieu de départ et ainsi fixer l'heure de départ de notre domicile.  
Dans le cas contraire le temps de trajet domicile-point de départ peut avoir un rapport de 1 à 10, donc selon chaque parcours il faudra mémoriser une heure différente pour le départ de son domicile.
- ✓ Avec un lieu unique il n'y a **pas de risque d'erreur**. On peut même y venir sans avoir regardé le parcours, ce qui est sans doute le cas pour quelques-uns d'entre-nous.  
Dans le cas contraire, il suffit de faire une lecture trop rapide des parcours, de se tromper de date et nous voilà au mauvais départ.

### 2- Parce qu'il à fait ses preuves.

- ✓ Pendant de nombreuses années le départ en un lieu unique (mairie) a correctement fonctionné.  
C'est en 2004, que les règles du jeu ont été modifiées. Force est de constater que depuis cette modification, la désorganisation est totale.  
Il n'y a aucune raison objective pour qu'un retour aux lieux de départs multiples fonctionne maintenant, alors que les nombreuses adaptations n'ont rien donné de positif pendant 4 ans.

### 3- Parce qu'il n'est ni plus ni moins dangereux

- ✓ Quel que soit le point de départ, pour la majorité des cyclos le trajet domicile-lieu de départ se fait à vélo. Sauf lorsque le point de départ est situé près de son domicile, le cyclo doit traverser la ville.  
"Oui mais en ville c'est plus dangereux de circuler en groupe", Ce n'est pas certain, un groupe de cyclos est plus visible qu'un cyclo isolé.  
En présence d'un cyclo isolé, un automobiliste aura tendance à se frayer un passage entre le cyclo et l'obstacle qu'il a à sa gauche, notamment en présence d'îlot central, comportement fréquent et dangereux que nous avons tous vécu.
- ✓ "Oui mais un groupe gêne davantage les automobilistes", ceci est juste. Mais à nous d'être suffisamment disciplinés pour que les groupes roulent en file indienne en ville. De plus avec la constitution des 3 ou 4 groupes on ne devrait guère dépasser 10 personnes par groupe.  
A noter que la gêne existe également aussi pour le retour quand il se fait en groupe.  
D'autre part, doit-on aujourd'hui fuir la ville alors que partout on parle de reconquête de la ville par les 2 roues?

## APPEL du Comité Directeur

Lors de l'Assemblée Générale de décembre vous nous avez confié la responsabilité de définir une politique pour le club et de l'animer.

Très rapidement nous nous sommes mis au travail et nous vous avons soumis un projet.

Ce projet qui comprend des objectifs et un plan d'actions est un ensemble cohérent qui nous servira de document de référence pendant notre mandat.

Il comprend notamment 2 points forts qui touchent à la vie quasi-quotidienne du club, la charte et l'organisation des sorties.

La charte définit notre comportement. Chaque membre du club devra s'engager moralement à la respecter.

L'organisation de nos sorties hebdomadaires définit comme principe la création de groupes de niveau, le départ à heure fixe et un lieu unique de rendez-vous.

Pendant la période consacrée au débat sur le projet, une dizaine d'entre-vous ont donné leur point de vue par écrit. Nous les remercions vivement pour leur contribution.

Le comité a lu avec attention leurs commentaires et avis, ils pourront lire notre analyse et les propositions que nous avons retenues.

Pendant cette même période, lors des départs, plusieurs d'entre-vous semblent vouloir nous faire comprendre qu'ils n'adhèrent pas au lieu unique de départ.

Nous avons choisi cette formule après longue réflexion. Pendant des années elle a bien fonctionné et ce n'est que depuis les modifications que la désorganisation est quasi-totale. (ci-dessous, vous pourrez lire le plaidoyer pour un lieu unique)

Chacun a vraisemblablement conscience que cette situation ne peut pas et ne doit pas durer. Il y va de la cohésion du club.

Aussi, à l'assemblée Générale du 8 mars, chacun sera mis devant ses responsabilités. Il pourra s'exprimer et voter à bulletin secret sur son adhésion ou non au projet et donc à cette organisation des sorties.

Si ce projet ne recueillait pas l'adhésion d'une large majorité, il va de soi que nous démissionnerons de nos fonctions.

Nous laisserons volontiers notre place à ceux qui voudront bien prendre la relève et qui sauront bâtir un autre projet qui répondra à vos attentes.

Nous espérons ne pas devoir prendre cette décision, car nous souhaitons que ce club, que nous aimons et pour lequel nous sommes prêts à nous investir, retrouve la sérénité et la convivialité qui lui font tant défaut.

Nous lançons un appel à ceux et celles qui veulent aller dans notre sens, n'attendez pas l'Assemblée Générale pour vous retrouver au lieu unique de rendez-vous.

Sans préjuger du choix de ce lieu, c'est vous qui le choisirez parmi les 4 choix possibles (Mairie, Barbacane, l'Archipel ou St Georges) respectez pour l'instant le lieu de rendez-vous fixé, c'est à dire la Mairie.

S'il vous plaît, faites passer ce message "tous à la mairie, départ 14h00"

Merci par avance pour votre compréhension et votre soutien.